

Réseau de Recherche Comparative du CODESRIA (RRC)

**Incidence du commerce avec la Chine sur
l'intégration régionale dans la CEEAC : une analyse
comparative des échanges de la République du
Congo avec la République Démocratique du Congo
et le Cameroun**

RAPPORT DE RECHERCHE
(Version révisée)

Jean-Christophe Bounbou Bazika
Daniel Loumouamou
Bertrand Mafouta
Geneviève Mayamona
Luc Serge Poaty

Centre d'Etudes et de Recherche sur les Analyses
et Politiques Economiques (CERAPE)
BP 15031 Brazzaville
E-mail : cerape_congo@yahoo.fr
Tel 242 05 576 08 52 / 05 522 93 12

Brazzaville, septembre 2012

INTRODUCTION

Contexte

L'intégration régionale est une composante fondamentale des stratégies de développement des pays africains. Elle possède plusieurs avantages : elle permet de briser les frontières étroites et de constituer de vastes marchés dans lesquels circulent librement les personnes, les biens et les capitaux; elle donne la possibilité aux pays de petite taille d'améliorer leurs capacités de négociation face aux grandes puissances ; elle renforce les effets d'apprentissage et les échanges économiques, culturels et politiques ; elle représente un facteur de stabilité institutionnelle (Hugon 2001).

Les deux Congo dont les capitales politiques sont géographiquement les plus rapprochées du monde, ainsi que le Cameroun, font partie de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). La CEEAC a été créée le 18 octobre 1983 par les membres de l'Union Douanière et Économique de l'Afrique Centrale (UDEAC), actuellement la CEMAC, qui avaient pris l'accord de principe d'élargir la Communauté Économique d'États de l'Afrique Centrale dès 1981 et par les membres de la Communauté Économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL). C'est l'une des Communautés Economiques Régionales du continent (CER / Regional Economic Communities-RECs). Les CER sont des regroupements régionaux d'Etats africains, légalement constitués par un traité, et dont l'intégration est le principal objectif. L'Union Africaine reconnaît actuellement huit CER, chacun d'entre eux jouant un rôle clé dans le processus d'intégration africaine.

La CEEAC a pour missions :

- la promotion et le renforcement d'une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto entretenu dans tous les domaines de l'activité économique et sociale ;
- la création d'une zone de libre échange par l'élimination, entre les Etats membres, des droits de douanes et toutes autres taxes à l'effet équivalent à l'importation et à l'exportation des marchandises ;
- l'abolition, entre les Etats membres, des restrictions quantitatives et autres entraves au commerce ;
- la constitution d'une union douanière grâce à l'établissement et le maintien d'un tarif douanier extérieur commun ;
- l'établissement d'une politique commerciale commune à l'égard des Etats tiers ;
- la suppression progressive entre les Etats membres des obstacles à la libre circulation des personnes, des biens et des services, des capitaux, et au droit d'établissement ;
- l'harmonisation des politiques nationales en vue de la promotion des activités communautaires, notamment dans les domaines de l'industrie, des transports et communications, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, de la monnaie et des finances, des ressources humaines, du tourisme, de l'enseignement et de la culture, de la science et de la technologie ;
- la création d'un Fonds de coopération et de développement ;
- le développement rapide des Etats membres sans littoral, particulièrement les Etats insulaires, semi-enclavés, et/ou appartenant à la catégorie des pays les moins avancés ;
- la réalisation de toutes autres activités visant à atteindre les objectifs communautaires que les Etats membres pourront entreprendre en commun ;

A tous ces objectifs s'est ajoutée en 1999 la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique centrale.

Les Etats membres de la CEEAC sont : la République d'Angola, la République du Burundi, la République du Cameroun, la République de Centrafrique, la République du Gabon, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République de Guinée Equatoriale, la République de São Tomé et Príncipe, la République du Tchad, la République du Rwanda (CEEAC 2003, Etat du monde 2006).

Les pays africains s'accordent à reconnaître le rôle et l'importance de la libéralisation des échanges commerciaux dans le processus d'intégration régionale et de développement. La libéralisation du commerce est communément utilisée comme un outil économique visant à stimuler les échanges commerciaux à l'intérieur et entre les pays membres de la zone communautaire.

Ainsi, durant les huit premières années de son existence, la CEEAC a adopté un programme de libération des échanges à exécuter par étapes. A travers un processus de réduction progressive et de suppression éventuelle des obstacles aux échanges intra-CEEAC, la Communauté envisage de devenir une union douanière après la création d'une zone de libre échange (Mahamat Abdoulahi 2005). Des protocoles ont été adoptés en vue de supprimer les obstacles tarifaires et non tarifaires et de mettre en œuvre des programmes complémentaires de nature à améliorer les échanges et assurer un meilleur développement tels que l'harmonisation des politiques macro-économiques, le développement des infrastructures en matière de transport et de communication, le pool énergétique en vue d'améliorer la distribution de l'électricité dans la régions, etc. Cependant, l'instabilité politique et les guerres à répétition dans la sous-région ont entraîné une réduction des échanges.

A l'heure actuelle, il y a un ferme engagement de la part des États membres de la CEEAC de revitaliser la Communauté à travers de plus grandes allocations budgétaires et l'adoption de programme de redressement. Selon Mahamat Abdoulahi (2005), au niveau de cette sous région, l'on s'attend à ce que cette initiative insuffle une nouvelle dynamique à la CEEAC. Il faut par ailleurs noter qu'aucun des objectifs du programme de libéralisation des échanges n'a été atteint. En effet, l'organisation est devenue inactive pendant plus de dix ans à cause de la persistance de l'instabilité socio politique dans la sous-région.

Au niveau des échanges, ceux-ci sont relativement peu développés au sein de la CEEAC. En effet, la valeur des exportations entre les pays membres représentait seulement 1,4% des exportations totales de la CEEAC en 2003 (Abega 2006), et cette part est restée à peu près stable (entre 1,2% et 1,4%) depuis 1990. Néanmoins, le commerce intra-régional de la CEEAC a toutefois augmenté depuis le début des années 1990, de 4,6% par an en moyenne, et plus significativement depuis 2002, de 13,6% par an. L'un des problèmes majeurs auquel est confrontée la CEEAC est la faiblesse des échanges intra communautaires. Quelles sont les causes de cette situation et comment peut-on y remédier ?

Le Congo entretient avec la RDC des relations commerciales qui tendent à s'intensifier. En effet, de 2003 à 2007 ces échanges du Congo avec la RDC ont été multipliés par 10. Mais en même temps, les échanges du Congo avec la Chine ont été multipliés par 20. La concurrence des produits chinois sur les marchés régionaux en Afrique centrale est telle qu'elle arrive à évincer certains biens similaires alimentant le courant d'échanges intra régionaux des pays d'Afrique centrale (Boungou Bazika 2010). Cela s'explique surtout à cause de leurs bas prix sur le marché. Mais d'autres facteurs comme le dynamisme des commerçants chinois, le soutien de l'Etat, expliquent la pénétration rapide des produits chinois en Afrique. Cette

tendance semble forte concernant les échanges entre les deux Congo et surtout des échanges intracommunautaires du Congo avec le Cameroun. Selon les résultats préliminaires des estimations que nous avons faites, les importations de produits similaires chinois concurrencent à Brazzaville ceux importés de RDC et du Cameroun, alors que pour certains produits, leurs coûts unitaires sont inférieurs à ceux de la Chine.

Un autre aspect du commerce transfrontalier est le rôle joué par les petits commerçants migrants de la RDC. Ils sont des dizaines de milliers à exercer le commerce pour subvenir à leurs besoins et tenter de sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Les commerçants kinois par exemple se rendent à Brazzaville surtout pour vendre des pagnes (Utex, Sotexki etc.) imprimés en RDC, du ciment, des produits cosmétiques, de l'essence et des pneus. Les brazzavillois proposent des pagnes «super soso» très recherchés par les kinois et une grande variété d'articles vestimentaires (Luemba 2003). Cependant, les importations de produits en provenance de la RDC sont confrontées à la concurrence des produits importés de Chine.

Le commerce du Congo avec le Cameroun est aussi dynamique comme le montre les faits. Les importations de marchandises du Congo en provenance du Cameroun sont passées de 29,7 milliards de FCFA à 31,4 milliards de FCFA de 2005 à 2009 soit un accroissement de 5,70%. Le Cameroun représente au sein de la CEMAC l'un des principaux fournisseurs du Congo. Les produits importés du Cameroun ont constitué de produits agricoles et agro-alimentaires, les produits chimiques et métalliques.

Originalité de la recherche

La présente recherche est innovante et originale sur deux aspects : le premier aspect porte sur le thème choisi. L'incidence de la Chine sur le commerce intra régional en Afrique. Il n'existe encore presque pas de recherche sur cet aspect dans la mesure où le développement des échanges commerciaux des pays africains avec la Chine est un phénomène récent. Analyser le commerce intrarégional entre deux pays et éclairer la problématique du poids de la Chine en tant que pays contribuant à réduire les échanges intra africains au profit des échanges avec cette puissance émergente permet de mieux comprendre les problèmes auxquels doit faire face la stratégie d'intégration régionale en Afrique centrale et de dégager des perspectives pertinentes.

Le deuxième aspect concerne l'approche méthodologique. Elle permet d'estimer l'avantage compétitif des deux pays en confrontant deux courants d'échange : le courant intra régional et extra régional d'échange de produits similaires. Cette approche innovante conduit à montrer l'antagonisme entre les deux courants d'échanges et son incidence sur l'intégration africaine. L'utilisation des données désagrégées du commerce extérieur portant sur les produits similaires, l'estimation des coûts unitaires et du gain à l'échange permet aussi d'affiner l'analyse et d'obtenir des résultats pertinents en mesure de cerner et de mieux orienter les politiques commerciales en liaison avec l'intégration régionale. Généralement, dans la littérature sur le commerce international, le lien entre gains à l'échange, commerce intra et extra régional n'est pas fait de façon systématique.

Objectifs

L'objectif de cette recherche est d'analyser l'incidence des échanges avec la Chine sur l'intégration régionale des pays de l'Afrique centrale regroupés au sein de la CEEAC. De façon spécifique, il s'agit d'examiner les tendances du Commerce entre le Congo et la RDC et

le Cameroun d'une part, entre le Congo et la Chine d'autre part ; d'estimer l'évolution des coûts unitaires et le nombre de catégories des importations similaires du Congo en provenance des deux pays, de mesurer l'incidence sur le commerce intra régional en estimant les gains et les pertes dans les échanges et de dégager quelques enseignements en matière de politique d'intégration commerciale dans le contexte de la crise mondiale récente. Il est aussi de voir le rôle joué par les migrants dans le commerce transfrontalier entre les deux pays.

La question qui se pose est celle de la pertinence de l'approche comparative sur les produits similaires provenant de la Chine et d'autres pays. Est-il possible de prouver la similarité des produits chinois ? Cette question a été résolue dans une recherche menée par deux économistes de l'Amérique latine ayant étudié les échanges entre la Chine et le Chili. Ils ont montré que le degré de similarité des biens fabriqués en Chine était suffisamment élevé pour autoriser l'adoption de l'approche comparative (Alvarez et Claro, 2009).

La structure du présent rapport de recherche est constituée comme suit : la première section traite de la revue de la littérature (section 1), la deuxième aborde l'approche méthodologique utilisée (section 2), la troisième aborde les résultats de l'enquête sur les commerçants migrants et leur interprétation (section 3), la quatrième analyse l'incidence sur l'intégration régionale (section 4) et enfin le rapport se termine par les conclusions et recommandations.

1) LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

Les théories relatives à l'intégration commerciale régionale sont développées surtout autour des zones de libre-échange et des unions douanières. L'analyse classique de l'échange met en évidence les effets contradictoires d'une intégration commerciale régionale sur les échanges à savoir les effets de création et de détournement de commerce.

Jacob Viner, dans son analyse faite en 1950 montre qu'il y a création de commerce lorsque la libéralisation douanière permet de passer à des sources d'approvisionnements moins coûteuses. La suppression des barrières tarifaires rendant plus efficaces des produits jusque là inefficaces pour un pays, car protégés par un tarif, la libéralisation douanière crée des sources d'importation moins chères en provenance des partenaires d'une union. Quant à l'effet de détournement, Viner stipule qu'il correspond à la situation dans laquelle la création d'une zone de libre échange ou d'une union douanière fait substituer des importations en provenance de pays membres à des importations en provenance de pays tiers jusque là plus efficaces.

Selon Lee (1999), pour qu'une intégration commerciale régionale puisse exister, des conditions doivent être réunies afin qu'une compétition existe au sein d'un marché transparent, qu'une libre circulation de la main d'œuvre et du capital existe entre les partenaires et que les prix reflètent les coûts de production.

Pour Aly A. (1994), l'intégration commerciale des pays en développement souffre de déséquilibre structurel et particulièrement de manque d'un secteur industriel bien développé. De façon invariable, ils produisent des biens primaires et le commerce entre eux reste faible. Les gains de réallocation ne peuvent donc pas accroître à partir de ce schéma non équilibré entre production et échange extérieur. L'intégration commerciale peut au mieux être utile si non inutile lorsqu'aucun des pays ne produit un bien déterminé. Dans ce cas, la suppression des barrières douanières entre pays ne produit ou ne cause aucun changement dans le schéma de commerce de ce bien de la source la moins chère existant hors zone. Ceci

est le cas de la CEEAC dont les échanges sont orientés essentiellement vers les pays de l'Occident, de l'Amérique et de l'Asie.

Des analyses récentes aboutissent à la conclusion que les petits pays obtiennent des gains et améliorent le bien être de leurs consommateurs quand ils importent des biens de coût inférieur de pays plus grands que des pays plus petits mais faisant partie de l'Union douanière (Schiff 2002 ; Peace 2004).

En ce qui concerne le commerce transfrontalier proprement dit, aspect qui concerne surtout le commerce entre le Congo, la RDC et le Cameroun, il sied de souligner deux aspects : d'un côté le commerce transfrontalier formel et de l'autre, le commerce transfrontalier mené de manière informelle. En effet, en tant que produit d'une organisation très structurée des acteurs, les échanges transfrontaliers sont nettement plus denses que les statistiques ne le laissent penser, en particulier entre pays africains membres et non membres de la Zone Franc (Dzaka Kikouta 2003).

A cet effet, Egg et Herrera (1998), étudiant les échanges transfrontaliers et l'intégration régionale en Afrique subsaharienne, ont estimé que les flux du commerce transfrontalier représenteraient près de 25 % des importations officielles et environ 5 % du PIB des trois pays voisins du Nigeria, à savoir le Cameroun, le Niger et le Bénin.

De même, en Afrique centrale, les flux du commerce transfrontalier sont au moins aussi importants entre pays de la CEMAC, membres de la Zone Franc et leur voisin la République Démocratique du Congo (RDC) dont la monnaie nationale (le Franc congolais) est inconvertible et subit une constante décote sur le marché parallèle des devises en raison de l'hyper-inflation et de la dollarisation qui caractérise son économie; à l'opposé du Franc CFA qui est une monnaie convertible, à travers son ancrage à l'Euro à une parité fixe depuis janvier 1999, ce qui lui garantit une faible volatilité sur le marché des changes (Dzaka 2003).

Sous cette optique, Dzaka (2003) souligne que cette situation entraîne une forte demande de FCFA et d'autres devises dans ces pays voisins en vue de favoriser leur participation au commerce international. Par ailleurs, ce besoin de devises pousse plusieurs entrepreneurs de la RDC, confrontés à une politique de contrôle des changes à pratiquer des prix de dumping à l'occasion de leurs exportations de biens manufacturés domestiques comme le sucre, le savon de ménage, la bière, les produits pharmaceutiques, le ciment, le textiles, etc. (et même les produits agricoles vers les pays frontaliers de la CEMAC (Congo-Brazzaville, République Centrafricaine).

Par ailleurs, certains chercheurs africains sont généralement d'accord sur le fait que le commerce transfrontalier demeure de loin le système d'échange le plus efficace, le mieux organisé et le plus institutionnellement enraciné en Afrique et, qu'en conséquence, toute modification sans une compréhension approfondie de la portée de ce type d'interaction pourrait avoir des conséquences économiques, sociales et environnementales considérables (Meagher 1966).

Cependant, un autre aspect est celui apporté par le commerce transfrontalier informel. En effet, cette activité représente d'une part un poids important dans les échanges et d'autre part, une activité génératrice de revenu permettant aux familles de lutter contre la pauvreté. A cet effet, toute analyse de l'intégration et du commerce régional en Afrique serait incomplète si

elle n'examinait pas la pertinence de ce que l'on désigne à présent par commerce informel transfrontalier (et parfois taxé d'illicite) (FAO 2008).

Une étude sur les commerçants le long de la frontière Kenya-Ouganda citée par la Banque mondiale révèle que les importations de maïs en provenance de l'Ouganda ont atteint au total 72,9 millions de shillings (soit 1,1 millions de dollars US) en 2005, chiffre largement supérieur aux importations officiellement enregistrées qui s'élèvent, elles, à 300 000 shillings (soit 4 505 dollars US) (FAO 2008).

Une étude de la CEA (2010), montre que les commerçants informels transfrontaliers constituent une large proportion de ce groupe, qui joue un rôle clef à l'égard de certains aspects essentiels des moyens d'existence, notamment la sécurité alimentaire et celle des revenus. On estime par exemple que les commerçantes transfrontalières d'Afrique de l'Ouest emploient une ou deux personnes et font vivre en moyenne 3,2 enfants et 3,1 personnes à charge qui ne sont ni des enfants ni des conjoints. Le commerce informel transfrontalier est actuellement mis en lumière aux fins de réduire la pauvreté en général et celle des femmes en particulier.

Si plusieurs études montrent le poids de la Chine sur les échanges africains, notamment les exportations de matières premières des pays africains pour alimenter la forte demande chinoise, l'impact des importations provenant de la Chine sur l'intégration régionale africaine est une problématique qui reste à explorer. Il semble que l'incidence des importations provenant de la Chine contribue à réduire les échanges intra régionaux africains. On peut distinguer 3 types de biens sur le marché régional : ceux qui résistent à la concurrence chinoise, ceux qui sont éliminés du marché et ceux qui sont confrontés nouvellement à cette concurrence alors qu'ils font l'objet de courants traditionnels dans le commerce intra africain (Boungou Bazika 2010).

2) L'APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique s'est fondée sur l'estimation des indicateurs de mesure de l'avantage compétitif et des gains ou pertes au niveau macro et micro économique. Cette approche comporte une certaine originalité dans la mesure où elle ne se contente pas seulement de comparer les différences de coûts unitaires, elle va jusqu'à mesurer le montant des gains ou des pertes éventuels découlant de l'échange de produits similaires.

2.1. L'indicateur de mesure de l'avantage compétitif

Il semble intéressant de mesurer l'avantage compétitif des importations et exportations du Congo avec la Chine et la RDC pour mieux comprendre les gains ou les pertes réalisés dans le commerce extérieur et l'incidence sur le commerce intra régional. L'avantage compétitif découle de la différence des coûts unitaires sur les produits similaires. Lorsque pour une même catégorie de biens, les coûts unitaires à l'exportation ou à l'importation sont différents, l'avantage compétitif revient à la catégorie de biens échangés par le Congo dont le prix unitaire est supérieur à l'exportation et inférieur à l'importation en comparaison du prix de l'échange avec la Chine et la RDC d'une part, la Chine et le Cameroun d'autre part.

2.1.1. Pour les exportations

L'indicateur de l'avantage compétitif se formule de la manière suivante :

$$AVX = \frac{\frac{P_{XiCh}}{V_{XiCh}}}{\frac{P_{XiP}}{V_{XiP}}} * 100 \quad (1)$$

Avec

Pxip : valeur des exportations du Congo d'un produit similaire i vers le pays partenaire
Vxip : volume des exportations du Congo d'un produit similaire i vers le pays partenaire
Pxich : valeur des exportations du Congo d'un produit similaire i vers la Chine
Vxich : volume des exportations du Congo d'un produit similaire i vers la Chine

Si AVX > 100%, cela signifie que les exportations du Congo vers la Chine ont un avantage compétitif, ce qui occasionne des gains ; sinon elles sont moins compétitives, ce qui occasionne des pertes.

2.1.2. Pour les importations

$$AVM = \frac{\frac{P_{MiCh}}{V_{MiCh}}}{\frac{P_{MiP}}{V_{MiP}}} * 100 \quad (2)$$

Avec

PMip : valeur des importations du Congo d'un produit similaire i d'un pays partenaire
VMip : volume des importations du Congo d'un produit similaire i d'un pays partenaire
PMich : valeur des importations du Congo d'un produit similaire i de la Chine
VMich : volume des importations du Congo d'un produit similaire i de la Chine

Si AVM < 100%, cela signifie que les importations du Congo en provenance de la Chine ont un avantage compétitif, ce qui occasionne des gains ; sinon elles sont moins compétitives, ce qui occasionne des pertes.

2.2. Indicateurs de gain ou de perte dans les échanges

Deux indicateurs sont utilisés pour estimer les gains et pertes dans les échanges. Il s'agit de l'indicateur portant sur les exportations d'une part et sur les importations d'autre part.

2.2.1. Pour les exportations

$$G_X = \sum_i^n (V_{Xchi} - V_{Xpi}) * \left(\frac{P_{Xchi}}{V_{Xchi}} - \frac{P_{Xpi}}{V_{Xpi}} \right) \quad (3)$$

Avec $V_{Xchi} - V_{Xpi} > 0$

GX : gain des exportations

VXchi : volume des exportations du bien i de la Chine

VXpi : volume des exportations du bien i du pays partenaire

PX_{pi} : valeur des exportations du bien i du pays partenaire
VX_{chi} : valeur des exportations du bien i de la Chine

Si GM > 0, l'échange procure un gain sinon une perte.

2.2.2. Pour les importations

$$G_M = \sum_i^n (V_{Mchi} - V_{Mpi}) * \left(\frac{P_{Mpi}}{V_{Mpi}} - \frac{P_{Mchi}}{V_{Mchi}} \right) \quad (4)$$

Avec VM_{chi} – VM_{pi} > 0

GM : gain des importations

VM_{chi} : volume des importations du bien i de la Chine

VM_{pi} : volume des importations du bien i du pays partenaire

PM_{pi} : valeur des importations du bien i du pays partenaire

VM_{chi} : valeur des importations du bien i de la Chine

Si GM > 0, l'échange procure un gain sinon une perte

Comme il a été dit plus haut, ces indicateurs se fondent sur les coûts unitaires des importations et des exportations sur les principaux produits similaires faisant l'objet de commerce entre le Congo et ses deux partenaires, l'un se situant dans la zone communautaire, l'autre hors de cette zone. Les données annuelles en volume et valeur désagrégées par produits, par destination et origine sont nécessaires pour procéder à l'estimation de l'avantage compétitif. Sur la base des estimations des coûts unitaires, il est alors possible de comparer ces coûts sur les catégories de produits similaires.

Les données utilisées sont issues de la base des données désagrégées de la Direction Générale des Douanes et traitées par le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE). Elles couvrent 5 années à savoir 2006, 2007 et 2008, 2009 et 2010. Elles répondent à la classification du système international harmonisé (SH) admise au sein de l'OMC qui répartit les produits dans les catégories de 12 chiffres. Lorsque les importations sont de la même catégorie parce qu'ayant le même code chiffré, elles sont considérées comme produits similaires et peuvent alors faire l'objet de comparaison. Une autre base des données a été utilisée pour avoir des tendances des échanges pendant une période de 5 ans, c'est l'annuaire statistique 2009 du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) qui comprend des données agrégées du commerce extérieur du Congo. Cette approche méthodologique déjà utilisée dans plusieurs recherches a donné des résultats intéressants (Boungou Bazika 2009; 2010).

S'agissant des importations, la base des données comprenant parfois plus de 300 catégories de produits similaires, le critère retenu pour identifier les principales importations dans le calcul des gains et pertes est le montant de 500 millions de FCFA. Lorsque le gain ou la perte atteint un montant égal ou supérieur à ce chiffre, les importations des biens similaires sont alors considérées comme faisant partie du groupe de « principales importations ».

D'autres données proviennent d'une enquête de terrain pour comprendre le rôle joué par les migrants de la RDC et du Congo dans le commerce transfrontalier entre les deux pays. Cette

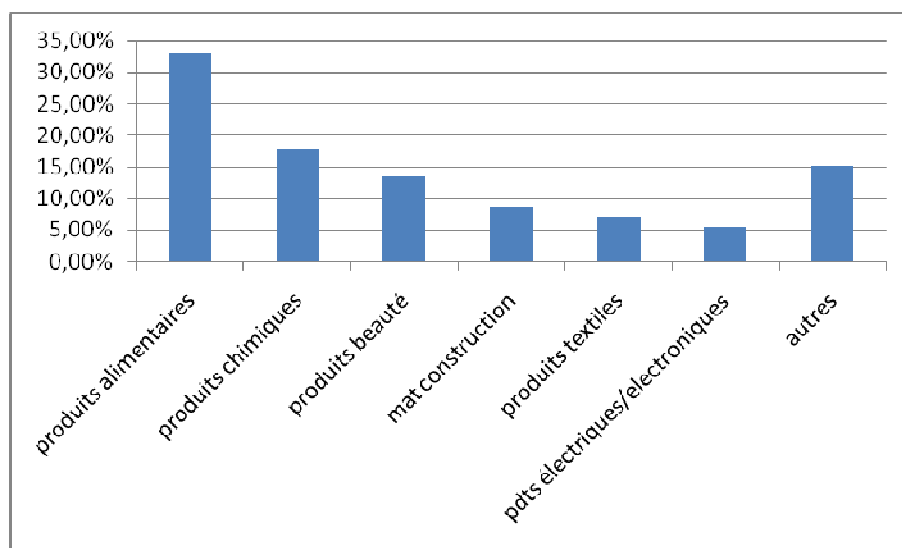
enquête a porté sur 322 migrants interviewés sur les 6 principaux marchés de Brazzaville où ces commerçants mènent une activité intense, en raison d'un quota de 60 individus au moins par marché (Beach, marché de Poto-Poto, marché total, marché de Mougali, marché de Ouenzé et marché de Talangaï). Elle a permis de collecter les données intéressantes sur leurs caractéristiques sociodémographiques, la qualité et la quantité des marchandises qui font l'objet de commerce, les revenus générés, les contraintes, la concurrence des produits chinois, le taux de change, etc.

3) LES RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LE COMMERCE TRANSFRONTALIER ET L'INCIDENCE DES IMPORTATIONS CHINOISES

Afin d'avoir un aperçu à caractère micro économique sur certains acteurs du commerce régional qui sont les commerçants migrants, une enquête a été menée. Elle a permis de mieux connaître cette population qui joue un rôle actif dans les échanges entre les différents pays de la CEEAC et donc qui contribue dans la réalité à alimenter et à consolider l'intégration régionale. Bien peu d'études se consacrent à ces acteurs micro économiques dans la zone communautaire de l'Afrique centrale.

Nous allons dans cette section mettre l'accent sur le contenu des échanges réalisés par les commerçants migrants qui se répartissent comme suit selon la nationalité : 61,80% proviennent de la RDC, 36,65% du Congo et 1,55% d'autres pays africains (Rwanda, Sénégal, Mali, Guinée, etc.).

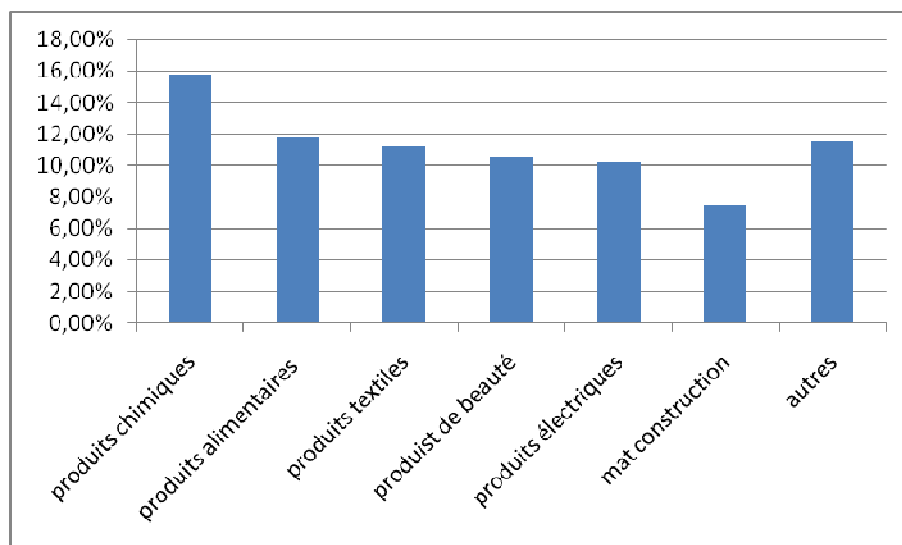
Graphique 1. Répartition des commerçants selon les produits vendus



Source : auteurs à partir des données d'enquête

Comme le montre le graphique précédent, la majorité des commerçants importent et vendent sur le marché de Brazzaville des produits alimentaires (32,9%), suivis de produits chimiques (17,7% : ustensiles de cuisine, mobilier en plastique, etc.) et des produits de beauté (13,35%).

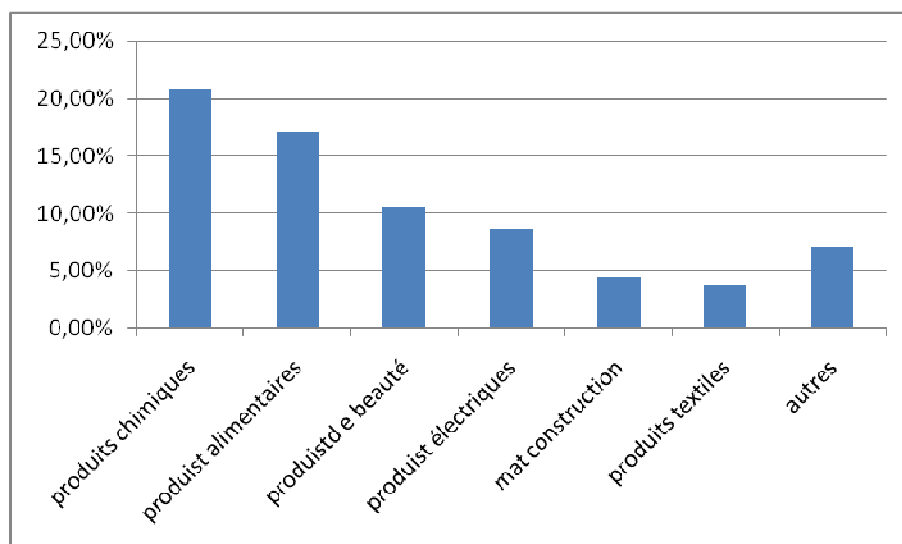
Graphique 2. Répartition des produits concurrencés par les importations provenant de Chine



Source : auteurs à partir des données d'enquête

Sur le marché de Brazzaville, selon les commerçants enquêtés, les produits provenant de la RDC et le plus confrontés à la concurrence chinoise sont les produits chimiques (biens en plastique). En deuxième position viennent les produits alimentaires (ail, oignons), en troisième position les produits textiles, en quatrième les produits de beauté. Les matériaux de construction, essentiellement le ciment font aussi l'objet de concurrence de la part des importations chinoises.

Graphique 3. Produits qui résistent à la concurrence chinoise (par ordre de résistance)



Source : auteurs à partir des données d'enquête

Le graphique 3 montre par ordre d'importance les produits provenant de la RDC qui résistent à la concurrence des produits importés de Chine sur le marché de Brazzaville. Les biens qui

résistent le plus, sont les produits chimiques (20,81%), les produits alimentaires (18,08%) et les produits de beauté (10,56%). Selon les commerçants migrants interrogés, les importations chinoises n'arrivent pas à empêcher la vente de ces produits sur le marché congolais. Cependant, concernant les produits textiles, il y aurait une forte percée de produits provenant de la Chine sur ce créneau limitant de ce fait les importations de tissus de la RDC.

4) INCIDENCE SUR LE COMMERCE INTRA REGIONAL

Dans cette section, l'incidence sur le commerce intra régional est examinée en analysant trois aspects : l'évolution du commerce des produits similaires du Congo avec les 3 partenaires commerciaux que sont la Chine, la RDC et le Cameroun sur les plans quantitatifs et structurel, les gains et pertes réalisés par le Congo dans le commerce intra régional et extrarégional.

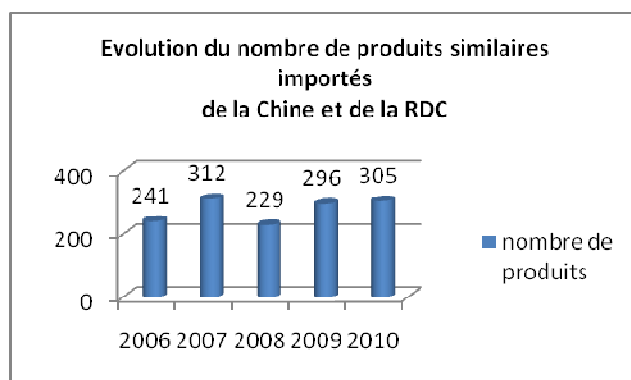
4.1. Evolution du commerce des produits similaires

L'évolution du commerce des produits mérite d'être vue à deux niveaux : sur le plan quantitatif, à savoir le nombre de catégories de produits similaires importés et sur le plan structurel, c'est-à-dire le contenu des biens faisant l'objet des échanges, leur disparition ou leur maintien ainsi que leur capacité d'éviction sur le marché en relation avec la concurrence des produits provenant de la Chine.

4.1.1. Sur le plan quantitatif

L'analyse des données pendant une période relativement longue de 5ans (2006-2010), montre que les échanges de produits similaires tendent à se développer entre la Chine, la RDC, le Cameroun et le Congo. Les données collectées auprès des services de douanes révèlent que le commerce de produits similaires entre le Congo et la RDC et le Congo et la Chine est passé de 241 catégories de biens à 305 catégories de 2006 à 2010, soit un accroissement de 26,46%. Cependant, l'année 2007 qui a enregistré le nombre le plus élevé de biens similaires échangés, n'a pas encore connu de record au cours de la période.

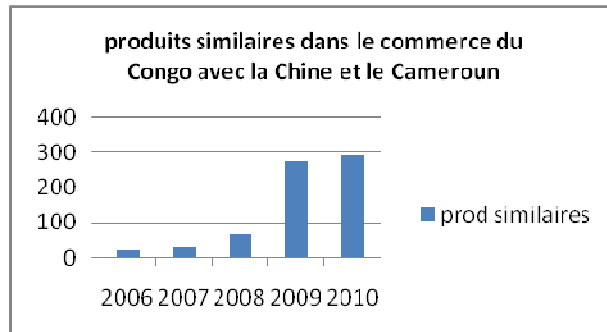
Graphique 4. Evolution du nombre de catégories des produits similaires : cas de la RDC (2006-2010)



Source : auteurs à partir des données de la DGD

Concernant le commerce avec le Cameroun, la situation est différente car, le nombre de biens similaires échangés a connu un véritable bond. De 2005 à 2010, il est passé de 20 catégories à 298 catégories de produits, soit un accroissement de 1390%.

Graphique 5. Evolution du nombre de catégories des produits similaires : cas du Cameroun (2006-2010)



Source : auteurs à partir des données de la DGD

Les données des deux graphiques permettent de conclure que la concurrence des produits provenant de la Chine ne fait que s'accroître d'année en année sur le marché intra régional, entraînant un détournement de commerce au profit des importations extrarégionales de la CEEAC.

4.1.2. Sur le plan structurel

Il est important de voir comment évolue la concurrence sur le marché de la CEEAC entre les produits importés de la Chine, de la RDC et du Cameroun en examinant la structure des échanges et son évolution. Le cas du marché congolais des produits importés est un champ pertinent permettant d'examiner cette problématique. De façon quantitative nous avons estimé l'évolution des produits similaires importés, il nous faut maintenant aborder la dimension qualitative de ces produits similaires afin d'en comprendre la structure et les bouleversements intervenus dans le commerce intra régional. Le tableau ci-dessous indique l'évolution microéconomique (par type de produit) pendant une période 3 ans (2008-2010) dans la demande d'importations communautaires du Congo provenant de RDC et du Cameroun et l'incidence des importations provenant de Chine.

Le cas de la RDC

On peut distinguer 5 catégories différentes des produits écoulés sur le marché en fonction du comportement et du positionnement de ces produits vis-à-vis de la concurrence chinoise. Le premier positionnement est relatif aux produits qui sont capables de résister à la concurrence et qui se maintiennent sur le marché communautaire. On y trouve des produits agricoles et agroindustriels ainsi que des produits chimiques.

La deuxième catégorie regroupe les produits africains évincés sur le marché communautaire par la concurrence des produits provenant de Chine. Ce sont les produits agro-alimentaires transformés, les textiles et matériaux de construction.

La troisième catégorie concerne les produits importés traditionnellement de la RDC et concurrencés sur le marché communautaire par des produits nouvellement importés de la Chine. Il s'agit de divers produits chimiques.

La quatrième catégorie regroupe les produits traditionnellement importés de la Chine et concurrencés sur le marché communautaire par des produits nouvellement importés de la RDC. Ces produits concernent les cahiers, matériel de transport, articles en bois, huiles, etc.

Enfin, la cinquième catégorie concerne les produits importés auparavant de la Chine et évincés sur le marché communautaire par des produits importés de la RDC. Ce sont les produits alimentaires transformés et non, les allumettes, etc.

Tableau 1. Répartition des catégories des produits similaires importés par le Congo de la RDC et de la Chine (2008-2010)

Positionnement des catégories des principaux produits sur le marché (2008-2010)	Code SH	Produits similaires importés de la Chine et de la RDC en 2008 et 2010
1) Produits de la RDC maintenus sur le marché en dépit de la concurrence des importations similaires de Chine	07031000000	Oignons Echalotes
	17049010000	Pastilles et bonbons contre la toux
	33061000000	Dentifrices
	34011100000	Savons de toilettes
	39232900000	Sacs et sachets en plastique,
	48181000000	Papiers hygiéniques
	34060000000	Bougies, chandelles, cierges
	40122000000	Pneumatiques usages
	39241000000	Articles de vaisselles de table
2) Produits de la RDC évincés par la concurrence des produits similaires	19021900000	Pâtes alimentaires
	09022000000	The vert (non fermenté)

importés de Chine	61091000000	Tee-shirts et maillots de corps
	62052000000	Chemises et chemisettes coton
	63023100000	Linge de lit en coton
	55141100000	Tissus fibre synthétique polyester
	69089000000	Carreaux cubés
	35061000000	Colles ou adhésifs pour la vente au détail d'un poids net n'excédant pas 1kg
3) Produits importés traditionnellement de la RDC et concurrencés par de nouveaux produits similaires de la Chine	20091990000	Jus d'orange non fermenté,
	64029100000	Chaussures en caoutchouc ou plastique
	33052000000	Préparations pour l'ondulation ou le défrisage permanent
	32089000000	Peintures
	82159100000	Articles de table argentés, dorés ou platines
4) Produits importés traditionnellement de la Chine et concurrencés par de nouveaux produits similaires importés de la RDC	48202000000	Cahiers
	87168020000	Brouettes
	94033000000	Meubles en bois pour bureaux
	44190000000	Articles en bois pour la table et la cuisine
	27101990000	Huiles et lubrifiants
	38082090000	Fongicides
	49030000000	Album ou livre d'images & album à dessiner ou à colorier, pour enfants
	57019000000	Tapis d'autres matières textiles, à points noués ou enroulés
	61099000000	T-shirts et maillots de corps en bonnet, autre que coton pour femmes/fillette
	69071000000	Carreaux, cubes, en céramique non vernissés ni émaillés
5) Produits importés de la Chine et évincés par la	36050000000	Allumettes, autres que les articles de pyrotechnie

concurrence des produits similaires importés de la RDC	02021000000	Viandes bovines congelées, en carcasses ou demi-carcasses
	04021000000	Lait, crème de lait en poudre ou granulés
	19011022000	préparations pour alimentation des enfants, base des produits du 0401, 0404, cacao<5% pds
	20098010000	jus de fruits ou légumes autres que du 20091 , 200979,non sucre
	33021000000	Mélanges odoriférants pour industries alimentaires, ou des boissons

Sources : auteurs à partir de la base des données de la DGD

Le cas du Cameroun

L'évolution structurelle des importations des produits similaires en provenance du Cameroun et de la Chine montre clairement que de 2008 à 2010, quatre catégories différentes de produits existent sur le marché en fonction de leur positionnement face aux importations similaires en provenance de la Chine.

La première catégorie concerne les produits camerounais maintenus sur le marché de Brazzaville en dépit de la concurrence des importations de produits similaires provenant de Chine. Cette catégorie est constituée de produits de beauté, de matériaux de construction, de produits alimentaires, chimiques et textiles.

La deuxième catégorie est relative aux produits importés traditionnellement du Cameroun et concurrencés par des produits nouvellement importés de la Chine. Il s'agit du papier hygiénique et des mouchoirs en serviette.

La troisième catégorie porte sur les produits camerounais évincés sur le marché communautaire de Brazzaville par les produits importés de la Chine. Il s'agit de matériel de transport, de produits textiles et métalliques et des jouets.

La quatrième et dernière catégorie concerne les produits camerounais ayant réussi à évincer sur le marché communautaire les produits importés de la Chine. Il s'agit dans cette catégorie d'un seul produit, les allumettes.

Tableau 2. Evolution du statut des produits similaires importés par le Congo du Cameroun et de la Chine (2008-2010)

Positionnement des catégories de principaux produits importés dans le cadre du commerce intra régional en 2010	Code SH	Produits similaires importés de la Chine et du Cameroun de 2008 à 2010
1) Produits camerounais maintenus sur le marché en dépit de la concurrence des produits similaires chinois	25239000000	Ciments hydrauliques
	33049950000	Produits de beauté
	33061000000	Dentifrices
	34011100000	Savon de toilette
	39232900000	Sacs et sachets
	48202000000	Cahiers
	61091000000	T-shirts et maillot de corps
	18061000000	Poudre de cacao
	18069000000	Préparations au cacao ou chocolat
	19021900000	Pates alimentaires
	32089000000	autres peintures & vernis aqueux
	96032100000	Brosses
	84818000000	Articles de robinetterie
	69089000000	Carreaux
70310000000	Oignons et échalotes	
2) Produits importés traditionnellement du Cameroun et concurrencés par de nouveaux produits similaires importés de la Chine	48181000000	Papier hygiénique
	48182000000	Mouchoirs serviettes
3) Produits camerounais évincés par la concurrence des produits similaires importés de Chine	87168020000	Brouettes
	39241000000	Vaisselle et autres articles de tables
	94033000000	Meubles en bois pour bureaux
	64059000000	Chaussures
	62052000000	Chemises, chemisettes de coton
	63023100000	Linge de lit de coton
	95039000000	Jouets en toute matière
	76169990000	ouvrages en Aluminium
4) Produits importés du Cameroun ayant évincé les produits chinois	36050000000	Allumettes

Source : auteurs à partir de la base des données de la DGD

De cette répartition du positionnement des produits similaires sur le marché communautaire, deux tendances fortes peuvent être mises en exergue en ce qui concerne l'avantage comparatif pouvant revenir aux producteurs africains. Les produits qui résistent à la concurrence chinoise et les produits ayant réussi à évincer les produits importés de Chine. Concernant cette dernière

catégorie, les tendances au sein du marché montrent que l'avantage compétitif de la Chine en Afrique n'est pas irréversible. Les producteurs africains implantés dans certains créneaux peuvent bénéficier d'un potentiel en mesure non seulement d'affronter la concurrence des importations de la Chine mais aussi d'obtenir un avantage compétitif net tel qu'ils sont en mesure d'évincer sur le marché les produits chinois. Cette découverte devrait faire l'objet d'une plus grande attention afin de mieux orienter les programmes de renforcement de la compétitivité des industries et entreprises africaines. La RDC par exemple offre un exemple de pays possédant des niches de compétitivité dans plusieurs filières de production face à la concurrence chinoise.

Voyons à présent l'évolution du coût unitaire des importations pour mieux comprendre la forme et le contenu de la concurrence sur le marché communautaire des échanges extrarégionaux.

4.2. L'évolution de la compétitivité

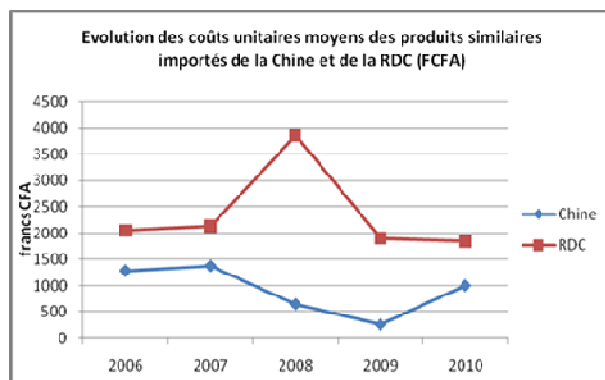
Le facteur compétitivité explique les tendances du marché international et régional et la forte progression des échanges des pays africains avec la Chine.

L'évolution de la compétitivité est examinée à partir de deux indicateurs, les coûts unitaires et les rapports de coûts exprimant la compétitivité d'une catégorie de biens du pays africain comparée à la même catégorie provenant de Chine.

4.2.1. L'évolution des coûts unitaires

Les coûts unitaires des produits similaires en ce qui concerne les biens similaires importés de la RDC et de la Chine montrent qu'en 2006, l'écart des coûts était faible. De 2007 à 2008, il s'est accentué et à partir de 2009, l'écart des coûts unitaires a enregistré une tendance à la baisse, traduisant ainsi une tendance au rattrapage du coût moyen des produits fabriqués en Chine par les produits fabriqués en RDC.

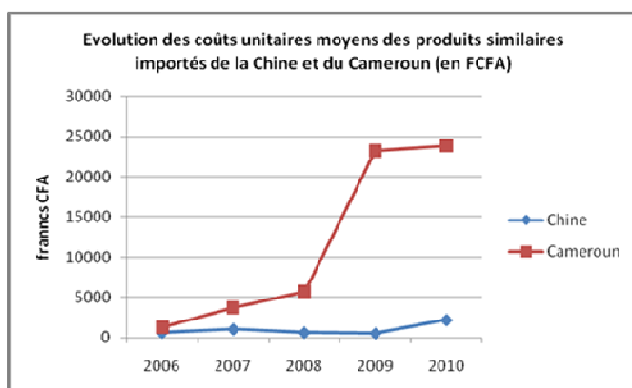
Graphique 6. Evolution des coûts unitaires moyens des produits similaires provenant de la Chine et de la RDC



Source : auteurs à partir des données de la DGD

S'agissant du Cameroun, la tendance des coûts unitaires est différente de celle avec la RDC. Alors que les coûts unitaires des produits importés en provenance de la Chine ont connu une faible augmentation, ceux en provenance du Cameroun ont accusé une forte croissance de telle sorte que l'écart des coûts s'est considérablement creusé en faveur de la Chine à partir de 2008 comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 7. Evolution des coûts unitaires moyens des produits similaires provenant de la Chine et du Cameroun



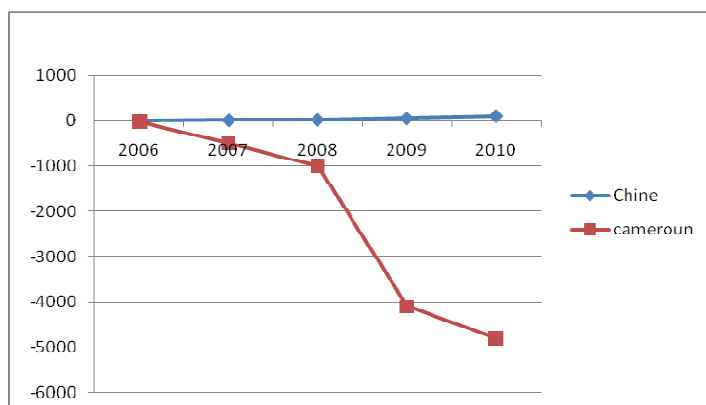
Source : auteurs à partir des données de la DGD

L'analyse comparative montre une importante divergence de l'évolution des coûts unitaires moyens des importations de produits similaires entre la RDC et le Cameroun. Alors que pour la RDC l'écart des coûts avec la Chine tend à se resserrer après une forte accentuation, en ce qui concerne le Cameroun, cet écart a pris des proportions considérables à partir de 2008 alors qu'avant cette période, il était presque nul. On peut conclure que le Cameroun a enregistré des pertes de compétitivité importantes sur le marché intra régional qui ont favorisé les importations de produits similaires en provenance de la Chine.

4.2.2. L'évolution de l'avantage compétitif

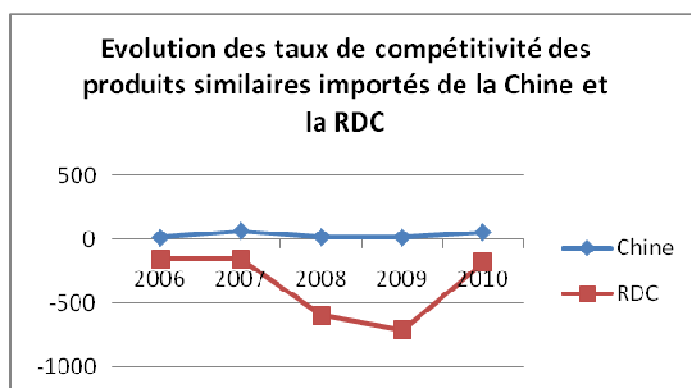
Les estimations faites de l'avantage compétitif qui découlent de l'évolution des coûts unitaires moyens montrent clairement l'avantage compétitif des produits chinois et le désavantage (compétitivité négative) des produits similaires réalisés en RDC et au Cameroun et importés au Congo. Les deux graphiques ci-dessous traduisent sans ambiguïté ces différentes tendances de l'évolution de l'avantage (et du désavantage) compétitif sur le marché intra régional.

Graphique 8. Evolution de l'avantage compétitif sur les produits similaires entre la Chine et le Cameroun



Source : auteurs à partir des données de la DGD

Graphique 9. Evolution de l'avantage compétitif sur les produits similaires entre la Chine et la RDC



Source : auteurs à partir des données de la DGD

4.2.3. Gain et pertes du commerce sur les produits similaires

Pour approfondir l'analyse de l'incidence sur le commerce intrarégional, il nous faut estimer les gains et pertes des échanges portant sur les produits similaires. L'hypothèse ici est que le fait que le commerce extrarégional contribue à générer des gains alors que le commerce intra régional est plus coûteux et donc engendre des pertes, cette tendance tend à limiter le commerce intra régional au profit du commerce extrarégional. Dans la présente étude, le commerce extrarégional est représenté par les échanges réalisés avec la Chine.

Des estimations faites à partir des données de 2010 donnent une indication précise sur les gains et les pertes du Congo sur l'échange des produits similaires avec les pays de la zone communautaire d'une part, la Chine d'autre part.

4.2.3.1. Le gain des importations de produits similaires du Congo en provenance de la Chine et la RDC

A partir des formules de calcul de l'avantage compétitif et des gains et pertes indiquées dans l'approche méthodologique, il a été possible d'estimer les montants sur les principales importations du Congo des catégories de produits similaires telles que codifiées par l'Organisation Mondiale des Douanes et rapportées dans les statistiques douanières.

Tableau 3. Estimations des gains et pertes des principales importations similaires en provenance de la Chine et RDC (année 2010)

Code SH	Catégorie de produits	CU Chine	CU RDC	Gain (+) ou perte (-)
03037900000	Poissons congelés	564	96	-401 546 655
10063010000	Riz semi blanchi ou blanchi	421	79	-500 942 482
20029000000	Tomates préparées ou conserves	646	206	-448 289 692
25232900000	Autres ciments de portlands,	440	20	-3 496 918 560
52085200000	Tissus de coton imprime	369	58	-1 032 496 893
61091000000	T-shirts et maillot de corps en bonnet de coton pour femmes et fillettes	445	23858	+11 058 506 736
61099000000	T-shirts et maillots de corps en bonnet, autre que coton pour femmes/fillette	452	15764	+885 352 261
64059000000	Chaussures	349	26	-1 064 263 473
69089000000	Carreaux cubes des & simili en céramique	243	60	-1 504 548 636
76109090000	tuiles préparées pour la construction	672	205	-650 834 647
84151000000	Conditionneurs d'air ou split-system ,	1197	4074	+1 953 081 292
84183000000	Meubles congélateurs-conservateurs	1646	167	-892 268 266
84291100000	Bouteurs et bouteurs biaux autopropulsés à chenilles	1772	25733	+984 817 973
84711000000	Machines automatiques de traitement de l'information analogique, hybrides	422	248432	+7 188 754 647
94032000000	Meubles en métal, y compris les armoires glacières, autres que pour bureaux	727	7027	+561 890 496
94060000000	Constructions préfabriquées	1110	3917	+618 242 535
Total				13 258 536 636

Sources : auteurs à partir des données de la DGD (2010)

Les estimations que nous avons faites montrent que le commerce avec la Chine permet au Congo d'économiser 13,32 milliards de FCFA comparativement aux importations de produits similaires de la RDC. Alors que la RDC détient un avantage compétitif élevé sur les produits

alimentaires (poissons, riz, tomates) et le ciment, la Chine quant à elle détient un important avantage compétitif entre autres sur les produits textiles, les split et les pièces de rechange pour machines.

4.3.2.2. Le gain des importations de produits similaires du Congo en provenance de la Chine et du Cameroun

Le tableau ci-dessous montre que les importations de produits agricoles et manufacturés similaires sont plus avantageuses pour le Congo lorsqu'elles proviennent de la Chine que du Cameroun. Cet avantage comparatif a une incidence négative sur les échanges intra-communautaires dans la zone CEMAC et la zone CEEAC déjà marquée par un faible pourcentage évalué à moins de 5%. Signalons que les gains estimés des importations de la Chine comparativement à celles provenant du Cameroun ont permis au Congo de réaliser une économie de ressources (gain) estimées à 61,276 millions de dollars en 2007 (Boungou Bazika 2008). En perspective, les importations de certains produits manufacturés de Chine pourraient s'accroître et évincer celles en provenance du Cameroun. Si nous prenons l'exemple d'un bien comme les cahiers, la différence de coût entre ceux importés de Chine et du Cameroun est de 219 FCFA soit 0,418 dollar US l'unité (2007). Les ménages aux revenus modestes qui possèdent beaucoup d'enfants à l'école pourraient préférer acheter les cahiers chinois au détriment de ceux camerounais. Il importe de souligner que 50,7% de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté au Congo (Ministère du Plan 2006).

Quand on examine les importations du Congo en 2010 et les gains et pertes estimées et rapportées dans le tableau 6 ci-dessous, il apparaît clairement que les importations de certains produits alimentaires de Chine engendrent d'importantes pertes pour le Congo puisque leur coût unitaire est nettement plus faible au Cameroun comparativement à la Chine. C'est le cas des importations similaires d'oignons et d'échalotes. A l'inverse, pour les autres produits importés, le coût unitaire de ceux réalisés en Chine étant nettement inférieur à ceux réalisés au Cameroun, le Congo obtient un gain à l'échange en réalisant des importations de la Chine. D'où le montant considérable de 105 milliards de gain obtenu grâce au commerce extrarégional avec la Chine.

Tableau 4. Estimations des gains et pertes des principales importations similaires du Congo en provenance de la Chine et du Cameroun (année 2010)

Code SH	Catégories de produits	CU Cameroun	CU Chine	Gains (+) ou pertes (-)
07031000000	Oignons et échalotes frais ou réfrigérés	133	440	-19 958 778 705
17041000000	Gommes à mâcher (chewing-gum), même enrobées de sucre sans cacao	65155	2116	2 088 800 713
17049090000	sucreries du 1704 autres que du 170410, 17049010 sans cacao	2701	716	764 673 851
18063200000	Chocolat non fourré en tablettes, barres ou bâtons non fourrés	11716	1240	3 366 892 730
18069000000	Préparations au cacao ou chocolat	52316	764	472 319 466

19053100000 biscuits additionnés d'édulcorant	2391	406	2 675 758 007
20029000000 Tomates préparées ou conserves	2025	453	525 274 498
20098090000 jus de fruits ou de légumes	44542	334	458 963 588
20099090000 mélanges de jus du 2009 non fermentés, sucrés,, édulcoré, sans alcool	9783	445	4 412 337 419
22029000000 Boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du nx2009	11336	374	6 196 232 191
22030010000 Bières de malt titrant 6,5 % ou moins d'alcool	18651	373	23 732 249 337
25232900000 Autres ciments de portlands	8421	387	431 433 701
27101960000 Lubrifiants automobiles	6565	372	805 312 267
27101990000 Huiles, lubrifiants et préparations	36575	512	11 182 004 711
30051000000 Pansements adhésifs & autres articles ayant une couche adhésive	5263	280	1 787 279 558
30059000000 Autres produits du nx 30,05	371	243	1 081 399 564
32099000000 Autres peintures aqueuses du nx 32,09	2288	240	2 857 351 609
33061000000 Dentifrices	1745	214	-589 305 304
39201000000 Autres plaques, feuille en polymères de l'éthylène	21345	237	2 096 875 059
39269090000 Autres ouvrages en matières plastiques du 3926 ndca	12204	325	6 161 844 314
40112000000 Pneumatiques neufs en caoutchouc pour autobus et camions	34971	291	2 311 447 416
40131000000 Chambres, air pour voitures de Tourisme, autobus ou camions	28659	548	5 011 476 839
42021900000 Malles, valises, mallettes,	37285	1197	24 524 399 075
48181000000 Papier hygiénique	158382	649	8 173 084 596
48201000000 Registres, livres comptables, carnets	7996	426	746 870 630
61099000000 T-shirts et maillots de corps en bonnet, autre que coton pour femmes/fillette	29536	299	4 371 251 489
62032200000 Ensembles de coton, pour hommes / garçonsnets,	19848	432	5 800 573 291
64029900000 Chaussures en caoutchouc ou en plastique ne couvrant pas la cheville	3850	512	642 594 089
66019900000 Parapluies, ombrelles et articles similaires	15123	361	816 029 609
67041900000 Barbes, sourcils, cils, mèches et similaires en matières synthétiques	66824	530	2 471 916 139
Total			105 418 561 747

Sources : auteurs à partir des données de la DGD (2010)

L'analyse des données ci-dessus montre que le commerce avec la Chine engendre un important gain en termes d'économies de devises pour un montant estimé à 105,4 milliards de FCFA comparativement aux importations réalisées avec le Cameroun.

En comparant le gain obtenu du commerce avec les deux pays africains de la zone CEEAC, la RDC et le Cameroun, on peut constater que le gain est nettement plus élevé en se référant aux importations similaires du Cameroun que celles de la RDC, soit 7,9 fois. Cette divergence s'explique essentiellement pour deux raisons :

La première est que le volume des échanges de produits similaires est plus élevé avec le Cameroun qu'avec la RDC. En 2009, par exemple, selon les données du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE), les importations du Congo en provenance du Cameroun s'élevaient à près de 30 milliards de FCFA alors que celles en provenance de la RDC se situaient en dessous de 10 milliards de FCFA (voir annexes).

La deuxième raison est la grande différence des coûts unitaires et des taux de compétitivité entre les deux pays comparés à la Chine. Les produits importés de Chine ont un coût unitaire inférieur moyen de 47,27% comparé au coût unitaire moyen pour le Cameroun et de 54,32% pour la RDC, soit 7 points de différence. Cela signifie que la concurrence des produits chinois ainsi que leur avantage compétitif est plus forte face aux importations provenant du Cameroun qu'à celles de la RDC.

Les importations massives du Congo en provenance de la Chine alors que leurs coûts unitaires sont plus élevés que les produits similaires en provenance du Cameroun et la RDC engendrent des pertes pour le commerce congolais. Deux produits représentent un poids considérable dans ces pertes : le poisson importé de Chine ainsi que le ciment. Si ces deux produits étaient plus importés des pays de l'Afrique centrale que de la Chine, le Congo réaliserait des économies (gains) du fait que leurs coûts unitaires sont moins élevés. En effet, le coût unitaire du poisson (merlu congelé) est 98 FCFA le kilo contre 192 FCFA importé de Chine. S'agissant du ciment (portland), son coût unitaire de Chine est de 440 FCFA contre 133 FCFA le kilo lorsqu'il est importé du Cameroun. Il importe de souligner que tous ces coûts sont CAF et donc intègrent le coût du transport (fret).

4.2.3. Le coût unitaire des exportations similaires et le gain à l'échange

Le Congo exporte une gamme limitée de produits qui sont le pétrole, le gaz, le bois et le sucre. Dans les échanges avec la Chine et le Cameroun, les trois premiers produits constituent des biens similaires exportés vers les deux pays partenaires. Comment se présentent l'avantage compétitif et le gain à l'exportation ?

Tableau 5. Exportations du Congo de produits similaires vers la Chine et le Cameroun (en FCFA)

Code SH	destination	Désignation	Coût unitaire	Avantage Compétitif	Gain (+) perte (-)
---------	-------------	-------------	---------------	---------------------	-----------------------

				if	
27090010000	Chine	huiles brutes de pétrole	175	106,06	33 675 269 254
	Cameroun		165		
44034960000	Chine	bois bruts Okoumé non équarris	186	150,00	11 327 695 841
	Cameroun		124		
44034968000	Chine	bois bruts de Sapelli non équarris	125	86,21	-60 318 410
	Cameroun		145		
44034970000	Chine	bois bruts de Sipo non équarris	192	106,08	-30 627 895
	Cameroun		181		
44072968000	Chine	bois Sapelli scié épaisseur > 6mm	193	77,82	-245 639 566
	Cameroun		248		
TOTAL				105,23	44 666 379 224

Source : auteurs à partir de la base des données de la DGD (2010)

En 2010, les exportations du Congo vers la Chine ont un coût unitaire moyen supérieur comparativement aux exportations vers le Cameroun. Cet avantage s'élève à 105,23%. Ce qui a permis au Congo de réaliser un gain estimé à 44,7 milliards de FCFA soit 89,3 millions de dollars US. Ce gain est obtenu principalement grâce aux exportations de pétrole vers la Chine. En effet, le coût unitaire des exportations de pétrole vers le Cameroun s'élève à 165 FCFA alors qu'il est de 175 FCFA pour les exportations vers la Chine.

S'agissant de la RDC, les exportations similaires sont quasi absentes comparativement avec celles exportées en Chine. Dans ces conditions, il n'a pas été possible de procéder aux estimations de gains ou pertes dans ce domaine.

4.2.5. Quatre conséquences importantes sur l'intégration commerciale et les échanges

L'incidence du commerce avec la Chine comporte trois conséquences sur l'intégration commerciale des pays de l'Afrique centrale.

La première conséquence pour le Congo est qu'elle réduit les importations en provenance des pays de la CEEAC, importations remplacées par celles en provenance de la Chine. Cette tendance engendre un détournement de commerce au détriment des producteurs de la CEEAC

qui perdent leur statut de fournisseur sur le marché sous régional au profit des fournisseurs situés hors de cette zone d'intégration régionale.

La deuxième conséquence est qu'elle pousse les entreprises implantées dans les pays africains à améliorer leur compétitivité ou à se reconverter dans des créneaux dans lesquels la concurrence chinoise est moins manifeste. Il importe de souligner que la Chine elle-même connaît un renchérissement de ses coûts unitaires à cause entre autres de l'augmentation des coûts salariaux liés aux récentes mesures du Gouvernement de relever le salaire minimum en Chine et d'améliorer la sécurité sociale des travailleurs.

La troisième conséquence concerne l'évolution des coûts unitaires et du positionnement de certains produits africains sur le marché. Cette évolution montre que dans certaines filières, les pays de la CEEAC détiennent des avantages compétitifs qui ont non seulement permis la résistance de certains de leurs produits face à la concurrence de la Chine sur le marché communautaire, mais aussi entraîné l'éviction de quelques produits chinois faisant des producteurs africains les seuls fournisseurs sur le marché communautaire en 2010. Le cas par exemple des allumettes pour le Cameroun ou du lait écrémé et de certains produits textiles pour la RDC est révélateur de cette tendance. On peut penser que dans l'avenir, les producteurs africains pourront obtenir de gains de compétitivité face aux producteurs chinois et occuper des créneaux s'ils continuent à produire des biens à des coûts bas. Les filières de l'industrie du bois et de l'agriculture semblent détenir des atouts qu'il importe d'explorer en vue de favoriser le renforcement du commerce intra régional en Afrique centrale.

La quatrième conséquence est relative aux exportations. La forte demande chinoise exerce une forte pression sur le cours des produits exportés en direction de la Chine. Cette forte pression tend à accroître les prix sur le marché contribuant à consolider les gains et les excédents de recettes du Congo. Cette situation favorable pourrait se modifier si la crise mondiale perdure et s'aggrave, entraînant une baisse de la demande chinoise des matières premières. C'est pourquoi, les pays africains doivent concevoir des politiques prudentes basées sur la constitution d'importantes réserves qui pourront aider à amortir les chocs provoqués par la crise et une baisse des exportations sur le marché mondial.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La recherche menée a permis de voir l'évolution des tendances du commerce du Congo à l'échelle intra régionale mais aussi au niveau extra régional. Concernant les acteurs qui agissent au niveau micro économique et qui sont à côté des entreprises, les acteurs dynamiques du commerce intra régional, à savoir les commerçants migrants exerçant à Brazzaville, ce sont des individus ressortissant de plusieurs pays, mais majoritairement des citoyens de la RDC. Leur niveau d'instruction est en général de niveau secondaire, ils comptent plus d'hommes que de femmes, sont constitués d'une forte population de mariés et pratiquent dans les églises de réveil. La plupart des migrants sont d'origine du bas Congo (RDC) et du Pool (Congo), régions transfrontalières et habitées par une population ayant la même histoire et la même culture (les Kongo). Les migrants sont pour la plupart satisfaits de l'activité qu'ils mènent dans le cadre du commerce transfrontalier.

L'incidence du commerce des produits similaires est importante sur l'intégration régionale. Non seulement le nombre de catégories de produits tend nettement à s'accroître, en particulier dans les échanges avec le Cameroun, mais on note aussi que les coûts unitaires et l'avantage compétitif sont nettement favorables pour les produits importés de la Chine au détriment de ceux importés des pays de la CEEAC. Le Congo enregistre des gains estimés à 13 milliards de FCFA pour les principales importations de produits similaires de la Chine comparativement à ceux importés de la RDC et à 105 milliards de FCFA concernant les principales importations en provenance du Cameroun.

De même, les exportations du Congo en direction de la Chine lui permettent d'engendrer un gain lorsque sur le marché mondial, les prix de vente à la Chine sont supérieurs comparativement à ceux des pays partenaires de la zone CEEAC. Les études réalisées à ce sujet montrent que le prix des exportations est volatiles et varient d'une année à une autre, entraînant des gains ou des pertes selon les années considérées et l'évolution des prix de vente sur le marché mondial, surtout en ce qui concerne les exportations de pétrole brut (Boungou Bazika, 2007 2008).

L'incidence principale est l'accroissement du commerce extrarégional au détriment du commerce intra régional. Le premier courant d'échange (commerce extrarégional) exerce un effet de détournement de commerce en défaveur du deuxième courant d'échange (commerce intra régional).

Au vu de ces conclusions, des recommandations peuvent être faites pour booster le commerce intra régional.

Premièrement : il importe d'élargir la recherche sur un nombre plus élevé de pays de l'Afrique centrale afin de renforcer les conclusions sur les tendances du commerce intra régional. Dans la présente étude, 3 pays ont été étudiés. Il serait d'un grand intérêt d'élargir la réflexion sur un panel constitué de 5 à 6 pays de la région d'Afrique centrale.

Deuxièmement : les acteurs migrants qui participent au commerce intra régional sont nombreux mais leur poids économique est faible. Selon une étude antérieure, les échanges transfrontaliers des migrants représentent autour de 5% du commerce transfrontalier en se basant sur les données officielles (Boungou Bazika 2010). Evidemment, la littérature que nous avons présentée montre que le commerce transfrontalier informel semble relativement important. Les données d'enquête ont montré que pour la plupart le commerce transfrontaliers représente une source importante de revenus mais cette activité est confrontée à une série de contraintes, dont principalement deux : les tracasseries policières et le nombre élevé de taxes douanières. Des mesures doivent être prises par les autorités nationales et régionales de la CEEAC pour améliorer les procédures administratives et appliquer de façon concrète le principe de la libre circulation des personnes et des biens, notamment entre Kinshasa et Brazzaville.

Troisièmement : l'évolution des coûts unitaires des produits importés par le Congo et de l'avantage compétitif montre clairement que les produits réalisés dans l'espace communautaire enregistrent des pertes de compétitivité face aux produits provenant de Chine.

Ces pertes de compétitivité ne semblent pas irréversibles comme le montre le cas de la RDC. Les pays africains peuvent inverser la tendance d'autant plus que la Chine connaît un accroissement de ses coûts salariaux du fait des revendications salariales des travailleurs chinois et donc une diminution de son avantage compétitif. Par ailleurs, sur certains créneaux, les produits africains arrivent à évincer les produits provenant de Chine. Des mesures doivent être prises dans les pays d'Afrique centrale pour améliorer la compétitivité de leurs produits afin de renforcer le commerce intra régional. Un plan et un programme de réformes sous régionales devront être minutieusement étudiés et bien exécutés dans l'objectif de baisser le coût des produits fabriqués dans la CEEAC et d'améliorer les procédures administratives et la circulation des biens et des personnes dans la zone communautaire.

Quatrièmement : le fait sur certains produits, les producteurs africains ont réussi à évincer les produits provenant de la Chine montre clairement qu'il existe un potentiel de compétitivité pouvant contribuer à améliorer les performances des certaines filières de production dans les pays africains. Dans ce sens, les perspectives d'industrialisation et de diversification économique des pays de la CEEAC doivent être envisagées avec toute l'attention nécessaire par les Pouvoirs Publics en partant des filières où il existe des atouts contribuant à leur avantage compétitif sur le marché communautaire.

Cinquièmement : la coopération économique des pays de la CEEAC avec la Chine devrait mettre un accent particulier sur les projets d'infrastructures qui peuvent contribuer à favoriser les liaisons et la connexion du réseau transfrontalier entre les différentes économies et de ce fait faciliter le transport des marchandises d'un pays à un autre. Une telle coopération devrait à terme consolider le commerce intra régional.

BIBLIOGRAPHIE

Abdoulahi M. (2005). L'intégration régionale dans les pays africains, CEA, Addis Abeba.

Abega M. (2006), « Optimiser les retombées de la facilitation des échanges en termes de développement », Forum de l'OCDE sur la facilitation des échanges, Yaoundé.

Alvarez R and Claro S. (2009), Sources of China's Exports Growth, in Dinello and Shaoguang (eds), China, India and Beyond, chapter 5, GDN

BAfD (2009), Impact de la crise sur les économies africaines – Maintenir la croissance et poursuivre la réduction de la pauvreté Perspectives et recommandations de l'Afrique au G20, Un rapport du Comité des Ministres des Finances Africains et des Gouverneurs des Banques Centrales établi pour le suivi de la crise, 21 mars, Tunis.

Boungou Bazika J. C. (2010), L'incidence de la Chine sur l'intégration régionale de la CEMAC : une analyse des échanges intra régionaux entre la Congo et le Cameroun, Communication au séminaire de la BAfD, 25-26 mars, Tunis.

Boungou Bazika J. C. (2009), L'impact des relations commerciales de la Chine sur le Congo, Rapport de recherche, CREA, Nairobi.

Boungou Bazika J. C. (2008), Les relations entre la Chine et l'Afrique : le cas de la République du Congo, rapport de recherche, CREA, Nairobi.

Boungou Bazika J. C. (2005), L'intégration régionale en Afrique centrale et la complémentarité des échanges, communication à la conférence annuelle de GDN, Dakar.

CEA (2010), La place des femmes dans le commerce transfrontalier dans la Communauté de l'Afrique de l'Est-Frontières entre le Kenya et l'Ouganda et entre le Rwanda et le Burundi, Centre africain pour les politiques commerciales, Note d'information N°1, février, Addis Abeba.

Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE), 2009, Annuaire statistique du Congo, Août, Ministère du plan et de l'Aménagement du Territoire, Brazzaville.

Collier P. (1996), Globalization : Implications for Africa, in Iqbal and Khan (eds), Trade Reform and Regional Integration in Africa, Chapter 6, IMF, Washington D. C.

Dzaka-Kikouta, T. (2003), «Stratégies entrepreneuriales de gestion du risque dans les réseaux du commerce transfrontalier en Afrique Centrale : cas des échanges entre Kinshasa et

Brazzaville3», Cahiers de recherche du Réseau Entrepreneuriat de l'AUF, n° 03-72, 1-4 juin 2005, www.entrepreneuriat.auf.org

Egg J. et Herrera J., (1998) : "Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne, Introduction", Autrepart, n°6, Paris, pp. 11-20.

Etat du monde (2006), Annuaire économique géopolitique mondiale, Editions La Découverte, Paris.

FAO (2008), Vers un marché commun africain pour les produits agricoles, Rome.

Garcia A. (2006), Chine-Afrique, Pekin en quête de partenaires stratégiques, RFI Actualités, www.Rfi.fr

Lee M. C. (1999), Development, Cooperation and Integration in SADC Region, Social Sciences & Humanities and Law & Management Research Journal, Vol.2

Luemba F. (2003), « Kinshasa - Brazzaville: les capitales les plus rapprochées du monde », (<http://www.afriquespoir.com/Ae24/page8.html>)

Meagher K. (1996), Le Commerce parallèle en Afrique de l'Ouest. Intégration Informelle ou subvention économique, (Chapitre 8) in Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest. Karthala-CRDI. 1996.

Ministère du Plan (2006), Rapport sur la pauvreté à partir de l'enquête congolaise des ménages en 2005, Brazzaville.

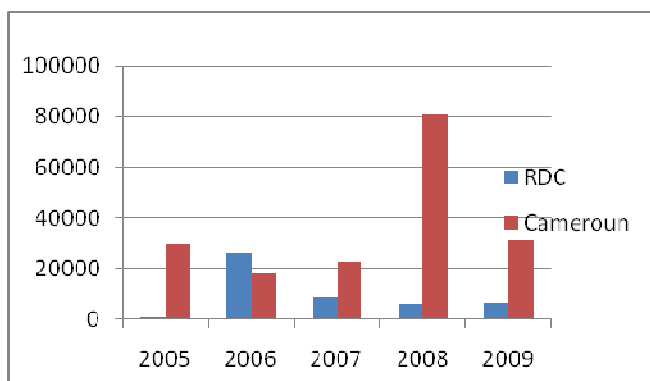
Peace Lenn M. (2004), Quality Assurance and Accreditation in Higher Education in East Asia and the Pacific, Working Paper n° 2004-6, August, www.nesteduc.pk

Schiff M. (2002), Regional Integration and development in Small States, Development Research Group, World Bank

Xinhua 2009, Chine Informations, www.Afriqueconomie.org

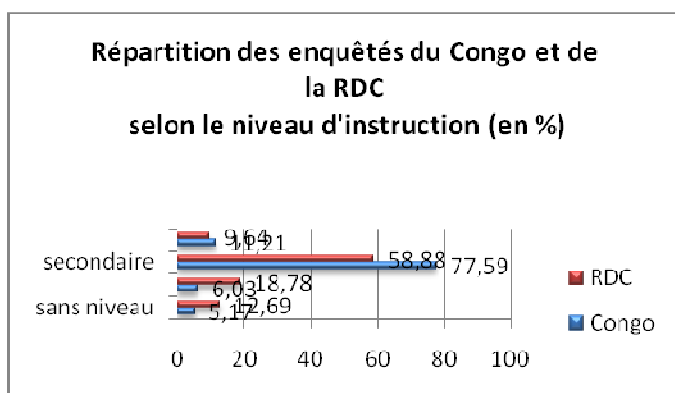
ANNEXES

Graphique 1. Evolution des importations du Congo de la RDC et du Cameroun (en millions de FCFA)

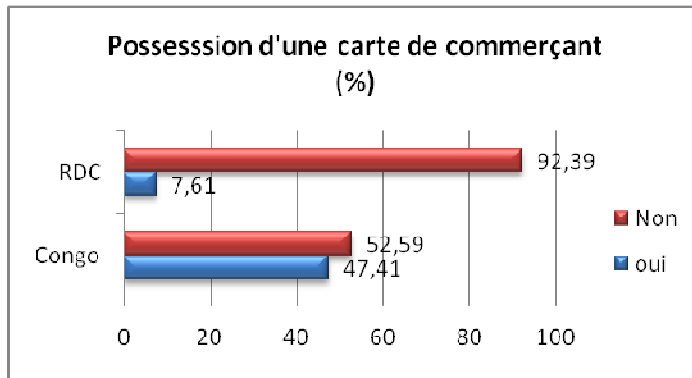


Résultats de l'enquête menée auprès des commerçants

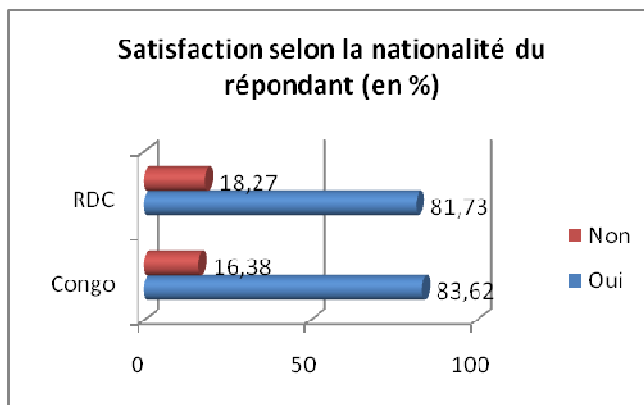
Graphique 2. Répartition selon le niveau d'instruction



Graphique 3. Répartition selon la possession de la carte de commerce



Graphique 4. Répartition selon la satisfaction et la nationalité



Graphique 5. Répartition des migrants selon la nationalité et le niveau d'instruction

